



Arnaque immobilière

Par Lola mitters

Bonjour,

Je me permets d'écrire sur le forum car j'ai une petite interrogation concernant le secteur immobilier.

J'ai des amis qui ont acheté en 1998, la jouissance d'une semaine d'un appartement en Espagne après avoir été martelé psychologiquement pendant 10 heures dans une pièce forcée à acheter ladite semaine.

L'achat de cette semaine est à vie malheureusement : chaque année, ils doivent payer des frais de maintenance. Au début, ils ont payé.

A l'heure actuelle ils ne payent plus car ils n'ont jamais pu aller profiter de cet appartement pendant leur semaine (il fallait en plus payer pour l'y séjourner !!!) La société qui gère ces appartements, ne font rien pour aider à revendre cette semaine.

La société menace de poursuite en justice s'ils ne payent pas.

Je voulais savoir si juridiquement c'était légal cet achat et qu'elle sont les conséquences qu'ils peuvent avoir s'ils continuent à ne plus payer.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Par ESP

Bonjour

On ne compte plus les déboires rencontrés par de nombreux propriétaires de semaines de vacances en temps partagé (time share).

Ce type de multi propriété est légale mais certains avocats sont parvenus à trouver des failles dans les contrats.

Il faudrait déjà regarder de très près ce dernier car dans certains cas, on peut abandonner la dite "semaine" au profit du gestionnaire.

Par Lola mitters

Je vous remercie pour votre réactivité et votre réponse.

Pouvez-vous m'indiquer ce que risque mes amis en ne payant pas ?

La société peut-elle vraiment tenter une action en justice envers eux depuis l'Espagne ?

En vous remerciant par avance,

Par ESP

Il faut d'abord éplucher le contrat d'achat